



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 144 • NUMÉRO 35

LES LANGUES OFFICIELLES

**Le rétablissement du
Programme de contestation judiciaire**

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 26 février 2008

LE SÉNAT

Le mardi 26 février 2008

LES LANGUES OFFICIELLES

LE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement. En abolissant le Programme de contestation judiciaire, en septembre 2006, programme dont le premier ministre avait vanté les mérites devant l'ONU quatre mois plus tôt, le gouvernement, et je me permets de citer le commissaire aux langues officielles, M. Fraser, « ... a contrevenu à la loi et a bafoué les droits des minorités linguistiques du Canada. »

Les critiques sont venues de toutes parts. Tous les groupes s'entendent pour dire que c'était une erreur et une injustice d'abolir ce programme. Pour reprendre les paroles d'un de vos collègues :

L'élimination du droit pratique des minorités linguistiques de se prévaloir de recours judiciaires est une violation de l'essence même de la Loi constitutionnelle de 1982 et de la Loi sur les langues officielles.

Madame le leader peut-elle nous dire si le gouvernement fera son devoir et remettra le programme en place?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et secrétaire d'État (Aînés)) : Honorables sénateurs, le sénateur Tardif n'est pas sans savoir que l'affaire en question est devant les tribunaux cette semaine, avec le commissaire aux langues officielles, Mr. Fraser. Il serait donc imprudent que je fasse des observations sur une affaire qui se trouve devant les tribunaux.

En ce qui concerne les langues officielles, j'ai exposé clairement et à maintes occasions l'attachement du gouvernement aux langues officielles et à l'épanouissement des droits linguistiques des minorités au Canada. Nous attendons le rapport de l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Bernard Lord.

Le sénateur Mercer : Oh, oh!

Le sénateur LeBreton : Il n'y a vraiment pas de quoi rire. Je pense que le sénateur est une personne très sérieuse, d'où mon étonnement

de le voir rire lorsqu'on parle d'une question aussi sérieuse que celle des langues officielles. Il s'agit d'une question très sérieuse que le gouvernement prend très au sérieux.

On pourra lire dans le compte rendu que l'attachement du gouvernement aux langues officielles fait rire le sénateur Mercer.

Le sénateur Segal : C'est honteux!

Le sénateur LeBreton : De toute évidence, madame le sénateur me pose là une question à laquelle je ne peux répondre — elle le sait très bien — parce que la cause du Programme de contestation judiciaire se trouve actuellement devant les tribunaux.

[Français]

Le sénateur Tardif : Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tenu compte de l'impact que l'élimination de ce programme pourrait avoir sur l'épanouissement et le développement des communautés de langues officielles? Pourquoi ne considère-t-il pas les demandes justifiées de ses électeurs?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Je rappelle au sénateur que l'an dernier, dans le budget de 2007, le gouvernement a investi un montant additionnel de 30 millions de dollars sur deux ans afin d'appuyer les collectivités francophones et anglophones minoritaires et de promouvoir la dualité linguistique. Le 22 janvier 2008, la ministre Verner a fait connaître la liste des projets qui bénéficieront d'une aide financière à l'échelle du pays. Je serai ravie de fournir cette liste au sénateur.

Comme les sénateurs le savent, l'année 2008 marque le 400^e anniversaire de la ville de Québec, et le gouvernement a annoncé une aide financière de 110 millions de dollars destinée à l'organisation et à la célébration de ce merveilleux événement.

Le sénateur ne peut pas dire que nous ne prenons pas nos responsabilités au sérieux dans ce domaine, car nous avons une ministre et un gouvernement qui se soucient beaucoup des langues officielles. L'importance que le gouvernement attache aux langues officielles a été réitérée dans le discours du Trône, que le parti du sénateur a d'ailleurs appuyé sans réserve.